



FFPML

SPORT

ANNEE 2011

Note à l'attention des présidents de clubs

Chers Amis,

Veillez trouver ci - joint :

- le catalogue des compétitions officielles promotion nationale 2011.
- **La liste des critères réservoir avec les coordonnées pour s'inscrire directement.**
- Les 2 fiches d'inscriptions, individuelles et club pour la Rivière.
- les modalités d'inscriptions.

Le nouveau règlement vous sera envoyé ultérieurement.

Pour la PN rivière, les fiches devront être correctement et lisiblement remplies :

- Fiche individuelle simple à remplir par le compétiteur.
- Fiche double ou triple à remplir par les compétiteurs (si ceux ci ne veulent pas être séparés au moment du tirage au sort, cela implique obligatoirement un choix identique pour les critères choisis).
- Si vous êtes prioritaire dans votre 1er critérium cochez oui dans la case prioritaire.
- Fiche club : à remplir par le Président.
- Si vous organisez une ou plusieurs compétitions, veuillez remplir le nombre de places disponibles et le nombre de places prioritaires : 1/3 arrondi à l'inférieur.
- Dans le cas de plusieurs clubs organisateurs, notez le nom des clubs et partagez d'une manière équivalente le nombre de prioritaires.
- Le club doit inscrire également :
 - le nom et prénom des compétiteurs.
 - le N° de la licence.
 - le nombre de critères souhaités pour être classé (2, 3, 4, 5 ou plus)
 - le montant de chaque inscription en fonction du nombre de critérium.
 - Si le compétiteur a été choisi comme prioritaire dans votre critérium, cochez oui dans la case correspondante.

Envoyez les fiches d'inscriptions Rivière avant le **1 mars 2011** au responsable rivière, **BRUNO RUDATIS**.

Respectez les dates de clôture des inscriptions même si vous ne possédez pas encore votre n° de licence

Très amicalement le Directeur des sports

F. GOLERET
Directeur des Sport FFPML

Modifications règlement FFPML 2011

Règlement réservoir :

08.2 : Le type de la canne est laissé au choix du concurrent, mais ne pourra dépasser 12 pieds (3,66 mètres). Il sera accepté une seule canne en action de pêche tenue par le pêcheur, **la position assise est interdite, sauf en barque. (Sauf avis médical)**

08.5 : Sur soie et bas de ligne : tout lest additif (plomb...), Tout témoin additif (bouchon, rigoletto, laine, bas de ligne vrillé, bas de ligne tire-bouchonné, **chaussette remplie de graisse, soies avec indicateur intégré**) sont interdits. **Les attractants sont interdits.**

La pêche au bouchon est interdite.

Par pêche au bouchon il faut entendre toute association d'une mouche flottante qui sert d'indicateur avec une ou des mouches coulantes.

Dans l'association sèche nymphe, seule reste permise, la technique qui consiste à utiliser en pointe une mouche flottante avec en position intermédiaire 1 ou 2 mouches coulantes. Dans ce cas la mouche flottante aura des dimensions maxi de 15 mm en longueur (cerques et ailes compris) et 10mm dans la plus grande largeur. Les mouches coulantes ne pourront pas avoir un diamètre supérieur à 3 mm, sèches ou mouillées.

Sont interdits également les leurres comportant : émerillon, bavette, palette *fixe ou* tournante, la nymphe platos ou feuille de saule, hélice, **l'imitation d'œufs avec ou sans bille, avec ou sans appendice**, les imitations plastiques (asticot, ver de terre, poisson nageur, twister, virgule, le tandem, l'hameçon double ou triple, les appâts, les amorces) , il est interdit de jeter quoi que ce soit dans l'eau pendant les épreuves.

08.9 : Pendant la pêche, l'utilisation de matériel de communication et de vision(type jumelles, longue-vue ,portables **et walkman**) est strictement interdite aux compétiteurs. Les dispositifs tendant à surélever artificiellement le pêcheur sont interdits

Règlement rivière

Modification des normes de montées et descentes

D1 Rivière : passage de 42 à 36 pour 2011

Rivière :

D1 Rivière fin 2010 ;

14 compétiteurs de D1 rivière redescendent alors que 8 compétiteurs de D2 montent (poule à 36 pour 2011)

D1 Rivière en 2011 :

8 compétiteurs redescendent en D2 et 8 compétiteurs D2 accèdent à la division supérieure.

D2 Rivière fin 2010 :

Composition : 14 compétiteurs de la D1 relégués, 18 maintenus de D2 et 15 montants de la PN + champion de France Junior.

D2 Rivière en 2011 :

48 compétiteurs : 8 montent en D1 et 16 descendent en PN.

Composition des divisions à partir de 2012:

D1 rivière : 36 compétiteurs, 8 qui descendent en fin d'année.

D2 rivière : 36 compétiteurs, 8 qui montent en D1, 12 qui descendent en PN.

PN rivière : X compétiteurs, 11 qui montent en D2.

D1 réservoir passe à 40 en 2012.

Fin 2011 les 5 premiers de chaque poule D2 montent en D1, les 12 derniers de D1 descendent en D2 et les 13 derniers de chaque poule de D2 descendent en PN.

Fin 2012 et années suivantes les 5 premiers de chaque poule de D2 montent en D1 et les 10 derniers de D1 descendent en D2.

Modification article :

Article 8.9 : la phrase : « les soies et bas de ligne à corps plombés sont interdits » **est supprimée.**

COUPE DE France

3°) A chacune des rotations, deux pêcheurs de l'équipe pêchent sur le même poste pendant que le troisième contrôle. Pour 9 rotations, chaque pêcheur de l'équipe est tenu de contrôler 3 fois une équipe désignée par le jury d'organisation et qui doit obligatoirement faire partie d'un autre club. Pour 12 rotations, chaque pêcheur de l'équipe est tenu de contrôler 4 fois une équipe désignée par le jury d'organisation et qui doit obligatoirement faire partie d'un autre club. **les arbitres ne doivent en aucun cas mettre à l'épuisette les poissons**

MODALITES D'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PROMOTION NATIONALE

1/ PREAMBULE

Le championnat de France de promotion nationale permettra l'accès à la D2 Rivière ou Réservoir selon les modalités suivantes. En effet, seuls les 23 premiers accèderont la D2.

2/ INSCRIPTIONS

Chaque épreuve est classée comme appartenant à la discipline Rivière ou à la discipline Réservoir.

Promotion nationale réservoir

Chacun doit s'inscrire directement dans les critères de son choix.

Comment vont se dérouler les inscriptions ?

- Vous trouverez ci dessous la liste des critères officiels.
- Vous pouvez vous inscrire directement aux critères que vous souhaitez en envoyant votre inscription au responsable de la compétition que vous avez choisie.

Promotion nationale rivière

Le choix de 9 épreuves leur assure de participer à 5 d'entre elles, le choix de 6 à 4, le choix de 5 à 3, le choix de 4 à 2. Les compétiteurs inscrits dans une discipline doivent choisir toutes leurs épreuves dans cette discipline.

La priorité pour appartenance au club organisateur n'est applicable qu'au choix N°1.

Dans le cas de plusieurs clubs organisateurs ou de comités régionaux notez le nom des clubs et partagez d'une manière équivalente le nombre de prioritaires.

Cette affectation se fera selon l'ordre des choix (de 1 à 8) en fonction des places disponibles dans chaque épreuve. Si le nombre total des choix de même ordre portés sur une épreuve est supérieur au nombre de places disponibles dans cette épreuve, l'affectation se fera par tirage au sort.

Tous les compétiteurs n'ayant pas eu un choix satisfait par tirage au sort seront prioritaires dans leur choix suivant. Dans le cas où ces priorités ne pourraient être satisfaites compte tenu du nombre de places restant disponibles dans l'épreuve considérée, il sera procédé à un tirage au sort entre les compétiteurs prioritaires et ainsi de suite.

Si lors du tirage au sort d'une fiche double ou triple, on dépasse le nombre maximum de places disponibles, cette fiche ne sera pas retenue.

Ces affectations ne pourront se faire que sur des critères choisis par le compétiteur.

3/ CLASSEMENT

Ces classements seront établis sur les bases suivantes :

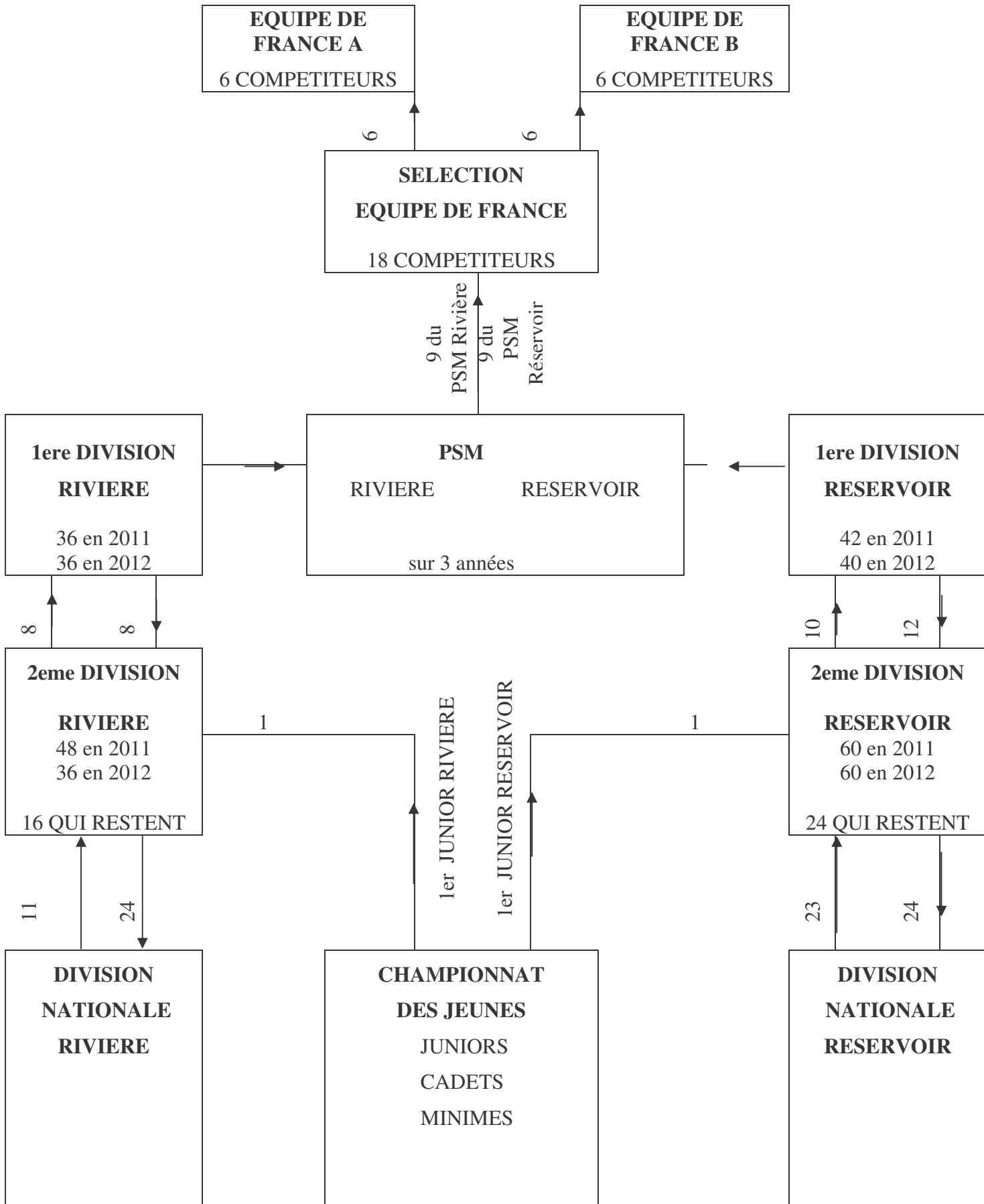
- Pour les compétiteurs Rivière et Réservoir sur la base de leurs deux meilleurs résultats par addition des points places (place divisée par le nombre d'inscrits).

Ces classements permettront de désigner le champion de France de promotion nationale Rivière et le champion de France de promotion nationale Réservoir.

5/ ABSENCE

Un compétiteur absent à un critérium, doit fournir une lettre d'excuse par écrit aux organisateurs 8 jours avant la compétition.

COMPETITION FFPML POUR 2011



CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RESERVOIR 2011

Vous trouverez ci dessous la liste des critères officiels.

Vous pouvez vous inscrire directement aux critères que vous souhaitez en envoyant votre inscription au responsable de la compétition que vous avez choisie.

Abréviations utilisées :

- **prix** : avec repas /sans repas.
- **nbre** : nombre de concurrents maxi.
- **part.** : particularités

Date et lieu	Prix	nbre	Part.	Inscriptions
20 mars : Lacroix sur Meuse (55)	55/45	30	repas des arbitres offert si le compétiteur prend le repas	Georges Barre 4 domaine de la Louvière 54 550 Bainville sur Madon georges.barre@orange.fr
27 mars : Oxylane (68)	58/43	25	repas (boissons comprises) offert pour les arbitres des compétiteurs qui mangent. Petit déjeuner offert. Pêche fermée la semaine précédente	David Synold 15 Avenue de Blosen 68 800 Thann david.synold@wanadoo.fr
03 avril : Dampierre (78)	60/50	25		Eric Stupnicki eric.stupnicki@gmail.com
03 avril : Arc sur Tille (21)	60/48	45	Petit déj et apéritif offerts	Patrick Gandrey 13 rue Charles Dullin 21 240 Talant pechemouchebourgogne@wanadoo.fr
10 avril : Albi (11) :	55/45	50		André Giendaj 2, rue Charly Gaul 81 000 Albi gdj2@wanadoo.fr
17 avril : Saulxures (88)	60/45	40		Mathieu Jean Guillaume 76 A rue de seux 88 200 St Etienne les Remiremont Jeanguillaume_mathieu@yahoo.fr
23 avril : Tala (58)	60/45	36		Eric Principe moulin Tala 58 140 Brassy acaradiscus@orange.fr
08 mai : Campcaïrole (11)	55/41	35		: Jacques Alexandre Colin Club Pêche mouche du pays d'Olmes 1 avenue Jean Jaurès 09 600 Laroque d'Olmes agence.jacquesalexandrecolin@axa.fr
14 mai : moulin du Bouchat (43)	55/40	38	Vous pouvez venir la veille pour pêcher la rivière : « Lignon »	Jean-Gilles Rix Moucheur.jg@wanadoo.fr
15 mai : Le Châtelet (58)	60/45	30		Stanislas Lech 71 bis rue de la fosse aux loups 58 000 Nevers stanislas.lech@neuf.fr
25 juin : Tuéda (73)	60/45	36	Lac de montagne	Philippe Gacon Mussilon 73 550 Meribel philippegacon@hotmail.fr
11 septembre: Montgenèvre (05)	45/30	30	forfait spécial : inscription, droit de pêche sam. et dim., repas du samedi soir, repas dimanche midi + hébergement nuit : 60 €	Pierre Roques 32 Chemin Vieux 05 100 Briançon pierre-roques@wanadoo.fr
02 octobre : Bathelane (43)	60/48	34	Profondeur 2 à 4 m . grosses truites	Médéric GIBERT FONTCLAIR 43 190 TENCE gibert.mederick@wanadoo.fr
16 octobre : Trept (38)	60/45	36		Jean Michel Sanchis 37 rue Charolaise des charmes 69 520 Grigny sanchisjsanchis@aol.com

23 octobre : Grands Champs	60/45	30	Superficie 8 ha	Jean Michel Gueugnot 4 avenue A . France 63 130 ROYAT jm@gueugnot.com
23 octobre : St Louis (68)	55/40	25	1 contrôleur pour 2 pêcheurs	Brigitte Flury 104 rue de Mulhouse 68 300 St Louis brigitte.flury@orange.fr
20 novembre : Grand Vallat (84)	60/45	28		Jean Michel Gillion Chemin des Hauts Mians 84 260 Sarriens sogitoit@hotmail.com

FICHE D'INSCRIPTION CLUB AUX COMPETITIONS OFFICIELLES DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE

CLUB

CODIQUE

COMITE

REGIONAL

CRITERIUMS ORGANISES PAR LE CLUB		Nbr de places	Nbr de prioritaires
1			
2			

NOM Prénom	N° de licence	Nbr de critères souhaités 2, 3, 4, 5 ou plus	Montant de l'inscription 32 euros X 2, 3, 4 ou 5	Compétiteur prioritaire		
				oui	non	nbr
Joindre:			TOTAL			

Fiche d'inscription **club** rivière,
Fiches **individuelles** des
compétiteurs

Le président du club (nom et signature)

Chèque **global** des inscriptions à l'ordre de : **FFPML**

Bruno Rudatis

A adresser **avant le 1er mars 2011** au responsable promotion nationale rivière :

4, lotissement " Les Tilleuls"

43120 MONNISTROL SUR LOIRE

Tél : 06 32 54 33 58

Fiche d'inscription (1 à 3 compétiteurs) au championnat de France PROMOTION NATIONALE RIVIERE

Pour l'année 2011, le montant à régler est de 32 € par compétition

RIVIERE

Club/ GPS	Codique		Nom	Prénom	N° licence	Tél.	Adresse
		1					
Email:		2					
Email:		3					

1) **Choix des critères:**

(mettre un numéro par ordre de préférence)

Si vous souhaitez faire :

2 critères, il faut en sélectionner 4

3 critères, il faut en sélectionner 5

4 critères, il faut en sélectionner 6

5 critères, il faut en sélectionner 7

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

1. 30 avril : l'Orb (34)
2. 21/22 mai : Les Glières (74)
3. 04 juin : Alagnon (15)
4. 05 juin : Grand Buech (05)
5. 19 juin : Hte Meurthe (88)
6. 25 juin : Arac/Garbet (09)
7. 26 juin : Salat/Alet (09)
8. 25 septembre : m. Moselle (88)
9. 02 octobre : haute Isère. (73)

2) **Nombre de critérium :**

(cocher la case correspondante)

2	<input type="checkbox"/>	64 €
3	<input type="checkbox"/>	96 €
4	<input type="checkbox"/>	128 €
5	<input type="checkbox"/>	160 €

Ou plus

TOTAL :

Bruno Rudatis
4, lotissement " Les Tilleuls"
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 06 32 54 33 58

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 1

Titre du critérium : ORB

Date : 30 AVRIL 2011

Date éventuelle de remplacement : 7 MAI 2011

Département : 34

Poissons pêchés : TRUITE FARIO

Taille légale : 20 CM Taille homologuée : 19 CM

Localité où se fera le rassemblement : AVENE

Lieu précis : SALLE DES FETES Heure : 7H00

Rivière (s) pêchée (s) : ORB

Equipement ou habillement conseillé : WADERS

Nombre maximum de concurrents : 30

Coût du permis journalier : ENTRE 10 ET 20 € (TIMBRE HALIEUTIQUE OK)

Responsable(s) de l'organisation : VERON SEBASTIEN

Club organisateur : GPS HERAULT

Comité régional : LANGUEDOC ROUSSILLON

Adresse de deux établissements hôteliers :

Hôtel restaurant bourrel à TRUSCAS 34260

Hôtel restaurant val d'orb les bains d'avène 34260

Autres hébergements possibles :

Hôtel bar restaurant berthomieu au BOUSQUET D ORB

Hôtel manoir de gravezon à LUNAS 34650

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 2

Titre du critérium : Les Glières

Date : 21 et 22 mai 2011

Date éventuelle de remplacement :

Département : 74

Poissons pêchés : truites farios

Taille légale : 25 Taille homologuée : 20

Localité où se fera le rassemblement : Cran Gevrier

Lieu précis : le Vernay Heure : 7h

Rivière (s) pêchée (s) : fier-Fillière et Nom

Equipement ou habillement conseillé : waders

Nombre maximum de concurrents : 40

Coût du permis journalier : Offert par l'APPMA

Responsable(s) de l'organisation : Jean-Luc MOENNE LOCCOZ

Club organisateur : Club Mouche Cran Gevrier 74

Comité régional : CRDS

Adresse de deux établissements hôteliers :

- Hôtel Campanile à Cran Gevrier
- 1^{ère} classe

Autres hébergements possibles :

- Campings
- Chambres d'hôtes

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 3

Titre du critérium : Critérium de l'Alagnon

Date : 4 juin 2011

Date éventuelle de remplacement :

Département : Le Cantal (15)

Poissons pêchés : truite fario et ombre commun

Taille légale : 23 cm et 30 cm Taille homologuée : 20 cm et 27 cm

Localité où se fera le rassemblement : Férrières Saint Mary

Lieu précis : salle polyvalente Heure : 6 h 30

Rivière (s) pêchée (s) : l'Alagnon

Equipement ou habillement conseillé : waders pour pêcheurs et contrôleurs

Nombre maximum de concurrents : 30

Coût du permis journalier : timbre halieutique

Responsable(s) de l'organisation :

**TALLON Bertrand
19, rue Emile ZOLA
42 240 UNIEUX
06/15/50/71/80**

Club organisateur : GPS Roche la Molière

Comité régional : Lyonnais

Adresse de deux établissements hôteliers :

Hôtel des Voyageurs : Le Bourg 15170 FERRIERES SAINT MARY 04 71 20 60 24

Office de Tourisme du Canton de Massiac : 04 71 23 07 76

Office de Tourisme du Pays de Murat-Sud Auvergne : 04 71 20 09 47

Autres hébergements possibles :

Camping de la Vallée de l'ALAGNON

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 4

Titre du critérium : 25eme critérium du Buech

Date : 5 juin 2011

Date éventuelle de remplacement :

Département : 05 Haute Alpes

Poissons pêchés truites

Taille légale : 20 cm Taille homologuée : 19cm

Localité où se fera le rassemblement : Aspremont

Lieu précis : Mairie Aspremont Heure : 6h30

Rivière (s) pêchée (s) : Grand Buech

Equipement ou habillement conseillé : waders

Nombre maximum de concurrents : 32

Coût du permis journalier : taxe piscicole a jour pêche sur le domaine Public + une partie sur le département des Hautes Alpes

Responsable(s) de l'organisation : Christian Avinaud

Adresse mail : christian.avinaud@orange.fr

Tel 06-58-19-87-61 ou 04-75-04-89-37

Club organisateur : GPS Enclave des Papes en partenariat avec la Truite du Buech
site internet : <http://truite.buech.free.fr/>

Comité régional : PACA

Autres hébergements possibles :

Guide des hébergements sur : <http://www.buech.com>

- **Office du tourisme du pays de Serres : 04 92 67 00 67**
<http://www.montagne-en-provence.com>

- **Office de tourisme de Veynes : 04 92 57 27 43**

- **Office de tourisme d'Aspres-sur-Buëch : 04 92 58 68 88**

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 5

Titre du critérium : Critérium de la Haute Meurthe

Date : 19 juin 2011

Date éventuelle de remplacement :

Département : 88

Poissons pêchés : truites

Taille légale : 20/23cm Taille homologuée : 20cm

Localité où se fera le rassemblement : Ban sur Meurthe

Lieu précis : Mairie Heure : 07h00

Rivière (s) pêchée (s) : Meurthe

Equipement ou habillement conseillé :

Nombre maximum de concurrents : 25

Coût du permis journalier : 10€

Responsable(s) de l'organisation :

**Bertrand Jacquemin 33 rue de la Bure 88 600 Lépanges sur Vologne
06 71 34 86 16
cvm88@orange.fr**

Club organisateur : Club Vosges Mouche

Comité régional : Alsace lorraine

**Adresse de deux établissements hôteliers :
La clef du Ban à Clefcy**

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 6

Titre du critérium : CRITERIUM DU HAUT SALAT MANCHE 1

Date : 25 Juin 2011

Date éventuelle de remplacement : 02 Juillet 2011

Département : 09

Poissons pêchés : Truite Farios

Taille légale : 20cm Taille homologuée : 19 cm

Localité où se fera le rassemblement : ERCE (09)

Lieu précis : Salle des Fêtes d'ERCE Heure : 6H30

Rivière (s) pêchée (s) : ARAC / GARBET

Equipement ou habillement conseillé : WADDERS

Nombre maximum de concurrents : 33

Coût du permis journalier : Timbre Halieutique Inter Départemental

Responsable(s) de l'organisation : BLOT Sébastien 06/84/26/23/00

MANGANARO Fabien 06/25/02/01/10

Club organisateur : GPS La Mouche Lauragaise

Comité régional : Grand Sud Ouest

**Adresse de deux établissements hôteliers : Maison du Haut Salat (SEIX 09)
Camping Municipal d'AULUS LES BAINS (09) / Camping 4 Saisons a OUST (09)**

Autres hébergements possibles :

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 7

Titre du critérium : CRITERIUM DU HAUT SALAT MANCHE 2

Date : 26 Juin 2011

Date éventuelle de remplacement : 03 Juillet 2011

Département : 09

Poissons pêchés : Truite Farios

Taille légale : 20cm Taille homologuée : 19 cm

Localité où se fera le rassemblement : ERCE (09)

Lieu précis : Salle des Fêtes d'ERCE Heure : 6H30

Rivière (s) pêchée (s) : HAUT SALAT / ALET

Equipement ou habillement conseillé : WADDERS

Nombre maximum de concurrents : 33

Coût du permis journalier : Timbre Halieutique Inter Départemental

Responsable(s) de l'organisation : BLOT Sébastien 06/84/26/23/00

MANGANARO Fabien 06/25/02/01/10

Club organisateur : GPS La Mouche Lauragaise

Comité régional : Grand Sud Ouest

**Adresse de deux établissements hôteliers : Maison du Haut Salat (SEIX 09)
Camping Municipal d'AULUS LES BAINS (09) / Camping 4 Saisons a OUST (09)**

Autres hébergements possibles :

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 8

Titre du critérium : Critérium Rivière Moyenne Moselle

Date : 25 septembre 2011

Date éventuelle de remplacement : néant

Département : Vosges

Poissons pêchés : Ombres communs

Taille légale : 30 cm Taille homologuée : 30 cm

Localité où se fera le rassemblement : NOMEXY (Vosges)

Lieu précis : Fédération de Pêche des Vosges
31 rue de L'Estrey
88, 440 NOMEXY

Heure de l'accueil : 07 h 15

Rivière (s) pêchée (s) : Moselle

Equipement ou habillement conseillé : Waders

Nombre maximum de concurrents : 30

Coût du permis journalier : néant (parcours public seconde catégorie) une carte de pêche avec timbre piscicole de n'importe quelle AAPPMA suffit

Responsable(s) de l'organisation :
Jérémy MULLER
Président du Comité Départemental des Vosges

Inscriptions auprès de :
Georges BARRE
4, domaine de la Louvière
54550 BAINVILLE SUR MADON
Tél : 03 83 16 26 30 – 06 31 43 59 93
Mail : georges.barre@orange.fr

Club organisateur : Comité Départemental des Vosges

Comité régional : Alsace Lorraine

Adresse de deux établissements hôteliers :

EPINAL :

http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&aq=1&oq=HOTELS+EPINAL&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4SVEA_frFR399FR399&q=hotels+epinal+88

CHAVELOT :

http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4SVEA_frFR399FR399&q=hotels+CHAVELOT+88

Autres hébergements possibles :

Gîtes :

Gîte du Pilan à la Verrerie de Portieux (à environ 8 km de Châtel) : 12 à 15 personnes
contact : Denis DAGNEAUX
10 rue des Arts
88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
tél : 03.29.67.35.76

Gîte de France à Moriville (gîte appartenant à la commune à environ 8 km de Châtel :
5 personnes (2 épis - 68 m2)
référence du gîte : N°41368 (passer par centrale de réservation de gîte de France ou par la
Mairie de Moriville : 03.29.65.59.99)
Situé rue de l'Eglise - 88330 MORIVILLE

Gîte à Domèvre sur Durbion (à environ 8 km de Châtel et 4 km de Girmont) : 3 à 4 personnes max
contact : Jean-Luc WEBER, 12 rue de la Creuse - 88330 Domèvre sur Durbion
tél : 03.29.31.54.10

- Chambre d'hôte a Châtel / Moselle
- Contact : Nathalie DOBEL 06.32.01.83.01

CRITERIUM DE PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2011

N° 9

Titre du critérium : Haute ISERE (en attente)

Date : 02 octobre 2011

Date éventuelle de remplacement :

Département : 73

Poissons pêchés : truites farios, arcs et saumon de fontaine

Taille légale : 25 et 35 sur le Doron de Bozel Taille homologuée : 20

Localité où se fera le rassemblement : Moutiers

Lieu précis : salle des sociétés Heure : 7h00

Rivière (s) pêchée (s) : NoKill de Moutiers et Doron de Bozel

Equipement ou habillement conseillé : waders

Nombre maximum de concurrents : 22

Coût du permis journalier : 8 euros

Responsable(s) de l'organisation : PRALONG Philippe

Club organisateur : Club mouche Méribel

Comité régional : Dauphiné

Adresse de deux établissements hôteliers :

Le terminus 73600 Moutiers

Le weldome 73600 Moutiers

Autres hébergements possibles : chalets à Meribel

Championnat du monde senior Italie : du 21 août au 4 septembre
Championnat d'Europe en République Tchèque : du 21 mai au 5 juin
Championnat du monde jeune Italie: du 21 août au 4 septembre

RIVIERE
1^{ère} DIVISION :

- 1^{ère} manche : Ance du nord/dore (63) : 11/12 juin
- 2^{ème} manche : Vologne/Moselle/Moselotte (88) : 25/26 juin
- 3^{ème} manche : Marne (52) : 10/11 septembre

2^{ème} DIVISION :

- **NORD :**
1^{ère} manche : Thur (68): 28/29 mai
2^{ème} manche : Moselle (88) : 15/16 octobre
- **SUD :**
1^{ère} manche : Ariège (09) : 9/10 juillet
2^{ème} manche : Adour (65) : 3/4 septembre

PROMOTION NATIONALE :

1	Orb (34)	30 avril
2	Les Glières (74)	21/22 mai
3	Allagnon (15)	4 juin
4	Grand Buech (05)	5 juin
5	Haute Meurthe (88)	19 juin
6	Arac/Garbet (09)	25 juin
7	Salat/Alet (09)	26 juin
8	Moyenne Moselle (88)	25 septembre
9	Haute Isère ?? (73)	2 octobre

il sera retenu en priorité sur les critères 6 et 7 les compétiteurs qui auront choisi ces deux compétitions"

RESERVOIR
1^{ère} DIVISION :

- 1^{ère} manche : Albi (81) : 26/27 mars
- 2^{ème} manche : Val d'Isère Ouillette (73) : 2/3 juillet

2^{ème} DIVISION :

- **NORD :**
1^{ère} manche : Saulxures/ Moselotte (88): 2/3 avril
2^{ème} manche : Les Grds Champs(23): 16/17 avril
- **SUD :**
1^{ère} manche : Trept (38) : 2/3 avril
2^{ème} manche : Germanette (06) : 17 /18 septembre

PROMOTION NATIONALE :

1	Lacroix (54)	20 mars
2	Oxylane (68)	27 mars
3	Dampierre (78)	3 avril
4	Arc sur tille (21)	3 avril
5	Albi (81)	10 avril
6	Moselotte (88)	17 avril
7	Tala (58)	23 avril
8	Campcaïrole (11)	8 mai
9	Bouchat (43)	14 mai
10	Chatelet (58)	15 mai
11	Tuéda (73)	25 juin
12	Montgenèvre (05)	11 septembre
13	Bathelane (43)	2 octobre
14	Trept (38)	16 octobre
15	Grds Champs (23)	23 octobre
15	Saint Louis (68)	23 octobre
17	Grand Vallat (84)	20 novembre

Championnat Féminin : Rivière Guiers (38) : 11/12 juin.
Stage féminin : Nord : Salamandre (02) : 20 mars / Sud : Albi (81) : 19/20 février
Finale Coupe de France des clubs : Naussac (48): 29/30 octobre
Championnat de France jeunes : Réservoir : Chatelet (58) : 9/10 Avril
Rivière : Lignon (43) : 7 /8 Mai
Initiation Jeune : Fontainebleau : (77) : 10 11 Septembre
Dates de remplacement général : 18/19 septembre.
Sélection des équipes de France : 22/23 octobre.
Championnat de France Senior (+ de 50 ans) : Trept 8 mai